
Guide méthodologique pour accompagner en distanciel les élèves de STMG & STHR dans la poursuite de l'étude de gestion et du projet

Les contraintes sanitaires actuelles ne nous permettent plus d'assurer un suivi en présentiel de nos élèves pour la réalisation de leur étude de gestion (EdG en STMG) et de leur projet.

Aussi, et dans ce contexte spécifique, il convient de mettre en place un dispositif d'accompagnement à distance pour les élèves afin de les guider dans la préparation et la réalisation de l'étude et du projet. Cet accompagnement vise plusieurs objectifs :

- Maintenir des interactions avec les élèves : communiquer, partager des informations,
- Soutenir et guider l'activité des élèves (poursuite des travaux commencés),
- Assurer le suivi des réalisations,
- Rassurer les parents et les élèves quant à la poursuite de l'année scolaire.

1. Guide méthodologique pour un accompagnement des élèves à distance

Un accompagnement pédagogique à distance nécessite que le professeur mette en œuvre une démarche claire au regard des objectifs visés (apport de notions, suivi individuel ou en groupe, besoin d'interaction de la part des élèves, etc.). En fonction de ces derniers, le professeur élaborera un calendrier de travail hebdomadaire avec des temps pédagogiques synchrones et asynchrones, en exploitant différents outils numériques.

1. Fixer les règles de communication et d'interactions avec les élèves :

- Récupérer les coordonnées de tous les élèves (n° de portable, adresse mail). Ces informations sont souvent centralisées par le professeur principal et/ou sont accessibles via l'ENT ou Pronote.
- Obtenir leur accord, notamment pour le numéro de téléphone portable dans le cadre des dispositions RGPD pour éventuellement partager ces données avec un collègue.
- Identifier les élèves potentiellement en difficultés avec les outils et ressources numériques (absence de connexion, difficultés technique, absence de matériel, etc.).

2. Élaborer un calendrier de travail hebdomadaire individuel et collectif avec des tâches précises à réaliser.

Pour l'élaboration de ce dernier, il convient de se coordonner avec les professeurs des autres matières afin de réaménager autant que possible l'emploi du temps habituel de la classe, et intégrer les travaux demandés pour l'EdG et le projet. Ce calendrier pourra être renseigné au fur et à mesure par le professeur, et mis à disposition des élèves afin que ces derniers puissent suivre l'avancement de leurs travaux. Il serait souhaitable de préciser les temps de communication synchrones et asynchrones, leur durée, les objectifs, les attendus (démarche à faire, production, etc.) et les modalités de travail (individuel et/ou collectif).

3. Choisir les modes de communication selon l'objectif visé par l'enseignant.

- **Les temps de travail en mode synchrone (tous les élèves sont connectés en même temps)** concernant l'étude et le projet doivent être limités aux rappels des principes de l'épreuve ainsi que de ses attendus. La réalisation d'un diaporama, d'une capsule vidéo ou encore d'un document texte de synthèse et leur mise à disposition peuvent se substituer aux classes virtuelles, dont le nombre ne peut, toute discipline confondue, dépasser 1h30 par

jour. Il convient donc de prévoir des temps restreints pour maintenir l'attention. Les classes virtuelles doivent être réservées plutôt à la présentation de notions et de concepts relevant des différents enseignements de notre discipline de même que la présentation des attendus des évaluations.

- **Les temps pédagogiques asynchrones (temps de communication différés via des forums de discussion ou bien l'échange de mails)** permettent aux élèves de récupérer ou d'héberger des fichiers ou des ressources, de travailler en collaboration entre élèves, de poser des questions à l'enseignant, etc.
- **Quelques soit le mode de communication choisi, l'équipe pédagogique doit prévoir un temps d'échange avec chaque élève** afin de garder le lien avec ce dernier, de l'accompagner dans la poursuite de ses travaux, de lui apporter des explications, et faire un point sur son parcours d'apprentissage.

4. Mobiliser des outils et ressources du numériques :

Il semble important de poursuivre les modalités déjà mises en place au sein de la classe et d'utiliser des outils de travail collaboratifs maîtrisés ou maîtrisables rapidement, dans le prolongement du suivi en présentiel.

Pour les élèves qui ne participent pas aux échanges, il sera nécessaire d'établir un contact téléphonique avec ces derniers et leurs familles.

Pour rappel, différentes modalités d'accompagnement sont possibles :

- Mails, téléphone : pour un suivi individuel,
- Classes virtuelles : si nécessité de regrouper des élèves sur un point particulier,
- Outils collaboratifs pour échanger des fichiers, Forum ou chat (Drive, ENT...), Whatsapp
- Trello ou l'Atelier partagé pour planifier l'organisation de l'EdG et du projet
- Production manuscrite et photographiée si aucun outil numérique n'est à disposition de l'élève, en attendant la possibilité d'utiliser un texteur,
- Par ailleurs il existe de tableau de synthèse des outils numériques sur le site qui présente les outils avec les didactiels associés <https://ecogestion-legt.enseigne.ac-lyon.fr/legt/outils-collaboratifs-et-utilitaires/>
- Enfin les sites de la **DANE** <https://dane.ac-lyon.fr/spip/Continuite-pedagogique-657> et du **DFIE** <http://dfie.ac-lyon.fr/carte-experimentation/> ressentent aussi des outils et des pratiques intéressantes tout comme celui d'**éduscol** <https://eduscol.education.fr/cid149909/continuite-pedagogique.html>, et des ressources hébergées sur **CANOPÉ** <https://www.reseau-canope.fr/notice/des-outils-numeriques-pour-enseigner.html>

2. Aspects spécifiques relatifs à l'étude de gestion de la classe de première STMG

Au mois de mars, sauf cas particulier, les élèves ont avancé leur étude de gestion. Le choix de la problématique, des questions de gestion associées, des organisations observées ont le plus souvent été validés par les enseignants de sciences de gestion et numérique. Pour cette raison, il convient de se centrer sur :

- La présentation et la justification de la démarche de travail.
- Les caractéristiques de la (ou des) organisation(s) observée (s).
- Le descriptif et l'analyse des sources mobilisées.
- La rédaction des conclusions de l'étude (synthèse – une à deux pages).

Le nouveau format de l'épreuve, tel qu'il est défini dans le BO du 25 avril 2019, indique que le dossier support de l'étude comprendra une dizaine de pages lequel précise les raisons du choix de la problématique, les caractéristiques de la (ou des) organisation(s) observée(s) en lien avec la problématique, les sources utilisées, la démarche d'analyse et les conclusions.

Sur chacun de ces items, il convient de travailler avec les élèves à distance, conformément aux propositions formulées dans la première partie. Vous retrouverez le contenu attendu sur chacune de ces parties en vous référant au diaporama présenté le 12 novembre à Lyon avec des représentants de chacun des établissements :

<https://ecogestion-legt.enseigne.ac-lyon.fr/legit/certification-de-letude-de-gestion-en-premiere-et-lenseignement-de-letlv/>

À ce jour, le diaporama explicitant le contenu du dossier élève requiert toute votre attention. Il en est de même des exemples de question susceptibles d'être posées aux élèves lors de leur présentation orale. Cette liste de questions permet aux élèves d'apprécier la qualité de leur dossier, en termes d'appropriation du contenu.

3. Aspects spécifiques relatifs au projet de la classe de terminale STMG & STHR

Dans la mesure du possible et pour la dernière année de présentation du projet sous sa forme actuelle, il convient de préparer les candidats à cette épreuve sous un format similaire à celui que vous avez choisi les années précédentes.

- **Pour la série STMG** et pour mémoire, un groupe de travail initié par la DGESCO a permis d'expliciter l'intérêt de la démarche et de la conduite du projet. Vous trouverez l'intégralité des travaux publiés à l'adresse suivante :
<https://eduscol.education.fr/cid82242/le-projet-en-terminale-stmg.html#lien0>

Quatre dossiers explicitent pour chacune des spécialités la forme susceptible du projet, ainsi que sa conduite et son évaluation.

- **Concernant le projet en STHR**, les préconisations données par l'IGEN pour la démarche de la conduite du projet en STMG sont transférables.

Il ne s'agit nullement de suivre l'ensemble des préconisations formulées, **mais de choisir les éléments essentiels, eu égard aux contingences actuelles**, liées à la nécessité de conduire cet enseignement à distance, dans un temps contraint.

Les inspecteurs remercient vivement l'ensemble des « formateurs STMG & STHR » qui sous le pilotage de Chantal Bricard ont contribué à la conception de ce document